AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (5)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Dolot, 2 juillet 1856

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Dolot, 2 juillet 1856

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Bouleau∏ est cité(e) dans cette lettre

Dolot∏ est destinataire de cette lettre

Moret, Jacques-Nicolas (1809-1868) ☐ est cité(e) dans cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)
Collation1 p. (45r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Dolot, 2 juillet 1856, consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/33956

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction2 juillet 1856
Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Lieu de destination 109, boulevard Beaumarchais, Paris

Description

RésuméGodin communique à Dolot des informations sur la maison qu'il doit louer à Guise. Monsieur Willot est toujours disposé à lui louer une maison pour 150 F. Godin a reçu la proposition de louer la partie d'une maison louée par Bouleau dont il décrit la disposition et les conditions financières de location. Le loyer de la maison de Bouleau est de 325 F. Godin juge qu'elle est préférable à celle de Willot et il précise qu'elle se trouve en face de celle de Moret, donc assez proche de la manufacture. Il ajoute que Bouleau n'est pas encore parti, mais que le propriétaire mettrait deux autres pièces à sa disposition.

Mots-clés

Habitations, Jardins

Personnes citées

- Bouleau
- Moret, Jacques-Nicolas (1809-1868)
- Willot [monsieur]

Informations biographiques sur les correspondant es et les personnes citées

NomBouleau GenreHomme Pays d'origineInconnu Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

Biographie Directeur administratif des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire à Guise, il démissionne officiellement le 27 juin 1856. Il postule auprès de Godin à un emploi de surveillant de fonderie le 18 avril 1861.

NomDolot GenreHomme Pays d'origineFrance Activité

- Employé/Employée
- Industrie (grande)

BiographieComptable à Paris au milieu du du XIXe siècle. Dolot est recruté en juillet 1856 par Jean-Baptiste André Godin en qualité d'employé supérieur chargé de la direction de la comptabilité et de la direction commerciale des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Son recrutement coïncide avec la démission de Bouleau qui dirigeait les services administratifs de la manufacture. Dans sa

correspondance, Dolot montre une certaine ambition. Il quitte des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire en février 1861 en conflit avec Godin.

NomMoret, Jacques-Nicolas (1809-1868) GenreHomme Pays d'origineFrance Activité

- Familistère
- Industrie (petite)

BiographieMaître serrurier à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), né à Boué (Aisne) en 1809 et décédé à Guise (Aisne) en 1868. Fils de Nicolas Moret (1782-1841) et de Marie-Jeanne Mouroux, il est le cousin germain de Jean-Baptiste André Godin et père d'Amédée (1839-1891), de Marie et d'Émilie Moret (1843-1920). Son père Nicolas Moret est le fils aîné de Louis André Godin (1755-) et Anne-Joseph Maréchal (1759-), son nom de naissance est Louis-Éloy Godin. Sous le Premier Empire, il prend le nom d'un cousin, Nicolas Moret, pour échapper à la conscription des guerres napoléoniennes et s'installe à Crécy-en-Brie (Seine-et-Marne).

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/07/2022 Dernière modification le 11/10/2023

Guise le 2 puillet 1430 Mansieur Defet willet ust toupours dispose a ampter le loger de la maison camme il dous la lit pour for 150, mais depreis on est dem me proposer la partie de la maison ourspe 2 pieces an very in chance of une wisine 2 pines an primier are quessier dans usur du proprietaire obligation de lover pour un an it in presenie an moias of mois a favance on us de depote be due chambres an grunour ant her escaled extrument cons la wer et pourround The down laws dit your convincet or vace passer gulgium dans tothe savidor le jardin est sur une tirasse su lon monte gar un water tout a wite dannant diano la mur I tout wait love / 325 a mon dea sofa avait preprable pour vous not en fan de la maison de Me Moret assey rapproise de litablis sement mais le Sign at to proprietaire methat en ataniant dues autres piùes a dotre dis position dans a cas on sous arriveries avant son repairt danney men datu aris fai ban Monmue de Nous